

# Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique

## 1.0 Résumé

L'Initiative Kiwa est un programme multi-bailleurs qui vise à renforcer la résilience au changement climatique des écosystèmes, des communautés et des économies des îles du Pacifique grâce à des solutions fondées sur la nature, en favorisant la protection, une gestion durable et la restauration de la biodiversité.

L'Initiative Kiwa a été conçue pour faire face aux enjeux suivants :

- la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique ;
- l'accroissement de la capacité des administrations nationales et locales, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et locales et des organisations régionales dans les États et Territoires insulaires océaniques, dont le Timor-Leste, à accéder aux mécanismes de financement climatique ; et
- l'intégration de solutions fondées sur la nature dans les politiques locales, nationales et régionales.

La CPS et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE), en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), sont chargés d'élaborer et d'exécuter un programme commun de formation au renforcement des capacités afin d'aider les États et Territoires insulaires océaniques à relever les défis associés à la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique. L'Initiative Kiwa donne accès à des financements et à une assistance technique pour la mise en œuvre de projets intégrant des solutions fondées sur la nature à l'échelle locale ou régionale. Elle contribue ainsi à accroître la résilience des communautés, des écosystèmes et des économies des États et Territoires insulaires du Pacifique face au changement climatique.

Cette évaluation recense les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités des administrations et établissements publics locaux et nationaux, des représentants des communautés et de la société civile, ainsi

que des organisations non gouvernementales des 19 États et Territoires insulaires du Pacifique<sup>1</sup> pouvant bénéficier de l'Initiative Kiwa pour :

1. élaborer, mettre en œuvre et suivre plus efficacement les projets intégrant des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique et de la conservation de la biodiversité qui reposent sur les droits, tiennent compte des spécificités de genre et favorisent l'inclusion sociale ; et
2. intégrer ces démarches axées sur des solutions fondées sur la nature à l'adaptation au changement climatique et à d'autres politiques sectorielles et cadres stratégiques pertinents.

Des consultations approfondies ont été menées en adoptant une démarche résolument participative aux échelles régionale, nationale et infranationale par le biais d'ateliers dans les pays (aux Fidji, à Kiribati, à Palau, aux Îles Salomon, à Tuvalu et à Vanuatu – un éventail de pays représentant la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie –, avec un total de 133 participants de l'ensemble des États et Territoires insulaires du Pacifique admissibles à l'Initiative Kiwa), d'enquêtes (153 participants provenant des 19 États et Territoires insulaires océaniques admissibles à l'Initiative Kiwa) et d'entretiens (23 informateurs clés et un groupe de discussion communautaire en ligne composé de sept personnes). Les participants aux entretiens ont été sélectionnés par un processus d'échantillonnage déterminé par les répondants et cet échantillonnage s'est poursuivi jusqu'à ce que les entretiens ne révèlent aucune nouvelle donnée ou information. Au total, 316 personnes (dont 45 % se sont identifiées comme homme, 53 % comme femme et 2 % comme personne non binaire ou n'ont pas souhaité indiquer leur genre) ont participé aux divers processus de consultation.

<sup>1</sup> Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Timor-Leste, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna

## 2.0 Examen des politiques

### 2.1 État d'avancement de la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature et résilience dans le contexte du Pacifique

Les concepts et les démarches fondés sur les écosystèmes ou la nature sont relativement bien intégrés aux politiques, plans, stratégies et textes législatifs régionaux et nationaux ayant trait à l'adaptation au changement climatique, à la réduction des risques de catastrophe et à la conservation de la biodiversité dans les États et Territoires insulaires du Pacifique. L'examen des politiques régionales montre que des solutions fondées sur la nature sont intégrées à certains cadres régionaux océaniques sous la forme de stratégies fondées sur les écosystèmes et de mesures de conservation de la biodiversité, mais elles ne sont pas forcément intégrées directement sous la forme de solutions fondées sur la nature, notamment dans le Cadre du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées (2020), le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (2016), les Normes pour la résilience dans le Pacifique (2021) qui le complètent et le Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique (2021). Bien que le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique ne fasse pas directement référence aux solutions fondées sur la nature, il reconnaît et souligne l'intérêt des approches fondées sur les écosystèmes ou la nature pour répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe de manière intégrée. En outre, la mise en œuvre du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique s'appuie sur les Normes pour la résilience dans le Pacifique, qui incluent le concept de « solutions fondées sur la nature » proprement dit. Cependant, d'autres cadres régionaux de premier plan, tels que le Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique 2018-2030, n'intègrent pas de solutions fondées sur la nature ni d'approches fondées sur les écosystèmes.

Les politiques et plans régionaux mettent particulièrement l'accent sur l'adaptation au niveau des communautés et sur la prise en compte des pratiques et savoirs locaux, autochtones et traditionnels, en soulignant leurs liens avec la gestion des ressources naturelles. Divers éléments des savoirs locaux, autochtones et traditionnels se rapportant à l'adaptation fondée sur la nature sont inclus et visent à :

- renforcer les relations avec la communauté ;
- travailler en prenant en compte les régimes fonciers et les systèmes de gouvernance traditionnels ;
- intégrer les savoirs locaux, autochtones et traditionnels aux approches scientifiques et modernes, les documenter et les consigner ;
- conserver les cultures agricoles autochtones, encourager les pratiques d'agroforesterie traditionnelles pour assurer la sécurité alimentaire ;
- promouvoir les pratiques et les savoirs locaux, autochtones et traditionnels pour la conservation et la

gestion des ressources naturelles, faire participer les communautés locales à la planification et à la prise de décisions relatives à l'adaptation au changement climatique ou à la réduction des risques de catastrophe ;

- répondre aux besoins de développement des capacités des communautés locales afin de leur donner les moyens de répondre aux enjeux liés au changement climatique et d'adopter des approches centrées sur l'humain pour l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, etc.

Deux domaines importants associés aux savoirs locaux, autochtones et traditionnels pour l'adaptation au changement climatique apparaissent fréquemment dans les différents cadres, politiques, stratégies et plans nationaux :

- la mise en œuvre de mesures en consultant et en mobilisant activement les communautés locales et leurs systèmes de gouvernance traditionnels ;
- les régimes fonciers et les difficultés liées à la mise en place d'aires protégées pour la gestion et la conservation des ressources naturelles.

### 2.2 Mise en œuvre des politiques nationales intégrant des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique

Plusieurs pays intègrent explicitement des solutions fondées sur la nature à leurs plans nationaux d'adaptation et à leurs plans nationaux d'adaptation conjoints, ce qui devrait également favoriser la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique. Toutefois, les consultations et l'analyse documentaire montrent qu'une politique seule ne suffit pas à garantir la mise en œuvre. Les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que de nombreux États et Territoires insulaires du Pacifique ont adopté des politiques et des plans nationaux intégrant des éléments fondés sur les écosystèmes ou la nature, mais qu'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques. L'intégration du concept des « solutions fondées sur la nature » est en cours. Certains pays ont commencé à travailler à l'intégration des solutions fondées sur la nature à leurs politiques et plans nationaux. Parmi les politiques, stratégies et plans nationaux importants ayant trait à l'adaptation au changement climatique, à la réduction des risques de catastrophe et à la conservation de la biodiversité dans les États et Territoires insulaires du Pacifique figurent les plans nationaux d'adaptation, les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité, les politiques relatives au changement climatique, les plans de gestion ou de réduction des risques de catastrophe, ainsi que les plans nationaux d'adaptation conjoints. Les approches et les concepts fondés sur les écosystèmes ou la nature sont pleinement inclus dans l'ensemble des plans relatifs à l'adaptation au changement climatique, à la réduction des risques de catastrophe et à la conservation de la biodiversité. Toutefois, il n'y est pas directement fait

référence aux « solutions fondées sur la nature » en tant que telles. Le plan national d'adaptation des Fidji constitue un rare exemple de cas où les « solutions fondées sur la nature » sont indiquées comme approches fondées sur la nature pour faire face aux répercussions du changement climatique. Ces observations concordent avec les résultats des enquêtes en ligne. La plupart des répondants aux enquêtes ont indiqué que les solutions fondées sur la nature ont été intégrées aux politiques et aux plans nationaux majeurs. En outre, un très grand nombre de répondants participait également à l'élaboration ou à l'examen des politiques et plans liés aux solutions fondées sur la nature.

Les résultats des entretiens et des enquêtes ont souligné l'importance de collaborer avec les systèmes de gouvernance traditionnels pour mettre en œuvre les initiatives liées à ces solutions. Le fait de collaborer avec les systèmes de gouvernance traditionnels permet non seulement aux communautés locales de mieux s'approprier les initiatives liées à ces solutions, mais garantit également la pérennité des interventions, créant ainsi une société plus résiliente.

### 3.0 Principales conclusions

Une analyse de la situation a été réalisée. Ce processus consiste à évaluer les facteurs internes et externes actuels qui influent sur une organisation ou un projet.

L'analyse de la situation a révélé que la quasi-totalité des équipes responsables des politiques afférentes à l'adaptation au changement climatique analysées (internationales, régionales océaniques et nationales) devait suivre un enseignement formel plus ou moins conséquent pour faciliter la mise en œuvre. L'enquête indique que les futurs programmes de renforcement des capacités devraient être axés sur l'enseignement formel, ce dernier constituant le moyen le plus efficace de développer les capacités. L'enseignement formel permettra non seulement d'obtenir les effets attendus des projets, mais aura également des répercussions tangibles et mesurables sur :

- la carrière et les perspectives d'emploi d'une personne ;
- le développement institutionnel/communautaire et la capacité organisationnelle ;
- la réalisation des stratégies et activités infranationales, ainsi que les objectifs et la mise en œuvre des politiques régionales et nationales ;
- l'augmentation de la capacité institutionnelle et l'atteinte d'objectifs plus généraux ;
- la durabilité et le développement des capacités à long terme.

Il convient de prendre en compte les points suivants pour l'élaboration ou l'utilisation de l'ensemble des qualifications complètes et des micro-qualifications, ou bien des formations professionnelles non formelles :

- Les solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique doivent être

replacées dans leur contexte pour la population locale.

- Le contenu des cours doit être en parfaite adéquation avec les besoins ou les responsabilités professionnelles définis.
- Les apprenants doivent avoir des occasions de mettre en application les enseignements dans un cadre pratique ou dans leur travail.
- La formation proposée doit être accessible aux groupes marginalisés.
- Les besoins de formation doivent s'inscrire dans des stratégies de développement plus générales, à l'échelle de l'institution, de la communauté ou même des États et Territoires insulaires du Pacifique.
- Les enseignements et les formations portent davantage leurs fruits lorsqu'ils sont dispensés en présentiel.
- Lors des formations et des cours, l'accent doit être mis sur l'apprentissage plutôt que sur l'enseignement. Au sein des communautés, il est primordial d'adopter des stratégies pédagogiques telles que l'apprentissage coopératif, l'apprentissage par la découverte, les jeux de rôle et l'enseignement mutuel (entre pairs), de préférence sur le terrain.
- Toutes les formations doivent être dispensées par un formateur qualifié qui connaît les styles d'apprentissage, les pédagogies et les méthodes d'évaluation.
- L'analyse documentaire a souligné que les ressources d'apprentissage et d'enseignement qui intègrent l'apprentissage par la découverte et entre pairs se révèlent très efficaces pour faire acquérir les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires pour l'adaptation au changement climatique dans le Pacifique.
- Dans tous les cas, les ressources élaborées et la formation dispensée doivent faire l'objet d'un contrôle de la qualité.

En outre, il convient de noter l'importance des systèmes de gouvernance et des régimes fonciers coutumiers traditionnels, qui définissent la propriété et l'utilisation des ressources naturelles dans les États et Territoires insulaires du Pacifique, et sont reliés aux aspects d'inclusion sociale. Il est important de travailler avec ces deux systèmes connexes afin de permettre la mise en œuvre réussie et efficace des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique dans les États et Territoires insulaires du Pacifique. Le développement des capacités des communautés villageoises locales est essentiel à la pérennité des initiatives liées aux solutions fondées sur la nature et à l'intégration de ces initiatives dans ces communautés.

#### 3.1 Conclusions par modalité de formation

##### 3.1.2 Enseignement formel

L'effet transformateur que peut avoir l'enseignement formel sur le développement résilient ne figure pas encore dans les courants de pensée dominants autour du développement. Il est nécessaire d'appeler davantage les partenaires

du développement à soutenir les enseignements et les formations régionaux, élaborés et accrédités par la région Pacifique. Cette mesure garantira que :

- Le développement des capacités est durable et ne repose pas sur une approche de projet ponctuelle.
- La prestation des enseignements et des formations est programmée et déterminée par la demande, et n'est pas uniquement un moyen d'obtenir les effets attendus des projets.
- L'aptitude locale à renforcer les capacités s'améliore (les enseignements et les formations sont assurés par des formateurs locaux provenant d'institutions locales).
- Les formations sur les solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique sont ancrées dans le contexte local ou du Pacifique.

Depuis 2014, les structures d'enseignement formel lancées dans le cadre du projet Enseignement et formation techniques et professionnels dans le Pacifique sur l'énergie durable et l'adaptation au changement climatique financé par l'Union européenne (PactVET de l'UE) représentent les meilleures pratiques mondiales en termes de progrès à l'égard de l'enseignement professionnel pour le développement résilient en Océanie.

Dans le Pacifique, la création de qualifications accréditées et adaptées à la région en fonction des besoins dans le contexte d'une assurance de la qualité régionale (par opposition à nationale) est un véritable levier sur lequel l'Initiative Kiwa peut s'appuyer. La conclusion tirée de cette analyse est que les futurs programmes de renforcement des capacités devraient mettre à profit les enseignements formels existants proposés par les établissements locaux. Les formations pourraient être proposées sous la forme de qualifications, de modules et de micro-qualifications par groupe, c'est-à-dire un enseignement à la demande, en présentiel ou en ligne par plusieurs établissements d'enseignement régionaux et nationaux et selon un calendrier adapté à l'exécution des projets. Lorsqu'un enseignement formel est organisé, il fait l'objet d'un contrôle de la qualité par le gouvernement national ou conformément aux processus d'accréditation régionaux.

Il est temps que l'Initiative Kiwa inaugure et soutienne la nouvelle approche de l'enseignement accrédité à l'échelle régionale. L'Initiative peut lancer certaines activités qui appuient la fourniture de formations (de perfectionnement professionnel) formelles et non formelles dont la qualité est assurée dans les structures d'enseignement existantes.

- \* Au début de cette mission de consultation, l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire n'a pas été pris en compte étant donné que les élèves des cycles primaire et secondaire ne font pas partie des bénéficiaires directs visés. Néanmoins, l'éducation à la résilience dans l'enseignement primaire et secondaire mérite une attention immédiate dans la plupart des États et Territoires insulaires océaniques, l'objectif étant

de sensibiliser les communautés, de renforcer leurs capacités et de favoriser la transmission des savoirs locaux, autochtones et traditionnels. Cette éducation pourrait également prendre la forme d'un enseignement formel, notamment en primaire.

### 3.1.3 Éducation non formelle

L'éducation du public et des communautés (c'est-à-dire l'enseignement et les formations non formels) à l'adaptation fondée sur les écosystèmes, aux catastrophes et au changement climatique, à la gestion de l'eau, aux pêches, à la restauration des forêts, à la vulgarisation agricole ou aux espèces envahissantes se fait par l'intermédiaire d'alertes, de formations de courte durée et d'ateliers mis en place par les pouvoirs publics, les organisations internationales, les organismes non gouvernementaux et les organisations de la société civile. La formation non formelle constitue un excellent moyen d'obtenir les produits et les effets escomptés des projets, et en adoptant une approche de formation des formateurs, il est possible de sensibiliser de nombreux membres de la communauté et de les former à des compétences ou à des sujets précis lorsque le délai du projet est serré. Toutefois, la formation non formelle n'est pas viable une fois le cycle du projet achevé, elle ne fait pas l'objet d'un contrôle de la qualité et ne renforce pas véritablement les capacités individuelles ou institutionnelles locales.

Il conviendrait également de déployer davantage d'efforts pour mettre en commun les ressources d'apprentissage non formelles. Dans le Pacifique, de nombreux projets incluent une composante de renforcement des capacités, qui s'accompagne d'une assistance technique à la formation et au renforcement des capacités. Les ressources doivent être mises à la disposition des autres afin qu'ils puissent les utiliser et les mettre à profit, le cas échéant. L'inclusion de ces éléments dans les rapports des partenaires du développement pourrait être rendue obligatoire et le Portail océanien sur le changement climatique (Pacific Climate Change Portal) pourrait servir à compiler les ressources pédagogiques.

## 4.0 Défis et obstacles liés à la mise en œuvre

### 4.1 Manque de moyens humains

D'après l'analyse documentaire et les réponses aux enquêtes, le manque de personnel qualifié à tous les paliers pour assurer un développement résilient est un problème de longue date. Les formations ponctuelles et fondées sur les projets, sans contrôle de la qualité, dispensées pendant des dizaines d'années ont contribué à l'obtention des effets escomptés des projets, en particulier s'agissant des activités communautaires, mais n'ont pas permis de consolider la capacité locale, que ce soit en termes d'amélioration de la capacité locale à dispenser des formations ou de compétence

des ressources humaines en matière de développement résilient. Ce mode de formation a également contribué au manque de capacités actuel pour la mise en œuvre des initiatives liées aux solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et pour l'intégration de ces solutions aux politiques connexes. L'expertise pour mettre en œuvre la formation et l'enseignement liés à ces solutions (notamment la formation non formelle) dans des États et Territoires insulaires du Pacifique varie d'un pays à l'autre et au sein des pays eux-mêmes, le manque de formateurs qualifiés représentant un problème majeur.

#### 4.2 Difficultés et obstacles liés à la mise en œuvre des projets liés aux solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique

L'évaluation a mis en lumière un défaut d'application des initiatives liées aux solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble de la région, notamment en ce qui concerne les cibles figurant dans les objectifs de développement durable, le Cadre de Sendai, le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique et les plans nationaux d'adaptation. Il apparaît également clairement que les décideurs de haut niveau devraient mieux savoir comment les solutions fondées sur la nature peuvent concrétiser divers aspects de la mise en œuvre des politiques.

Les consultations ont révélé plusieurs obstacles à la mise en œuvre, dont :

- un manque de territorialisation et d'application des politiques relatives à l'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation des fonds et des financements limités pour la création de cadres stratégiques favorables plutôt que pour la mise en œuvre au niveau local ;
- les calendriers serrés des projets (moins de cinq ans) ;
- l'absence de suivi et d'évaluation à long terme des initiatives liées aux solutions fondées sur la nature ;

- le manque de compréhension et de capacité pour réaliser une analyse coûts-avantages des initiatives liées aux solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique ; et
- l'incapacité à tenir compte du rôle essentiel des systèmes de gouvernance et des régimes fonciers coutumiers traditionnels pour assurer la réussite et la pérennité des initiatives liées aux solutions fondées sur la nature.

#### 4.3 Difficultés et obstacles associés à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités pour les solutions fondées sur la nature

L'analyse documentaire et les réponses aux enquêtes ont souligné qu'il existait des obstacles et difficultés propres au développement des capacités en vue de la mise en œuvre efficace des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et de leur intégration, notamment :

- un manque de formateurs locaux qualifiés pour mener des activités de sensibilisation générale aux solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique ;
- une absence de contexte local pour les solutions fondées sur la nature (les liens avec savoirs locaux, autochtones et traditionnels doivent être mis en évidence) ;
- l'absence de système d'enseignement s'inscrivant dans la durée dans le passé (approche des formations axée sur les projets et sur le court terme) ;
- un défaut d'application des initiatives liées aux solutions fondées sur la nature étant donné que les décideurs n'ont pas établi le lien entre ces initiatives et l'obtention des effets attendus des politiques ;
- un manque de financement pour les initiatives de développement des capacités s'inscrivant dans la durée et un manque de collaboration avec les systèmes éducatifs locaux ;



Pêcheur lançant son filet à Tongatapu (Tonga). Crédit photo : La Communauté du Pacifique (CPS)

- un défaut d'application des politiques liées aux solutions fondées sur la nature au service de la réduction des risques de catastrophe, de l'adaptation au changement climatique et de la biodiversité en ce qui concerne l'enseignement à prodiguer pour mettre en œuvre ces politiques ;
- l'absence de prise en compte de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale dans les formations et les enseignements ; et
- le manque d'amélioration formelle des compétences pratiques des parties prenantes en matière de mise en œuvre des solutions fondées sur la nature, de gestion de projets, et de suivi et d'évaluation.

**Objectif 1 :** Élaborer, mettre en œuvre et suivre plus efficacement les projets intégrant des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité qui reposent sur les droits, tiennent compte des spécificités des sexes et favorisent l'inclusion sociale.

**Catégories de parties prenantes**

**Gestionnaires des solutions fondées sur la nature :**

Personnes participant à la planification, au suivi et à la gestion des projets et des programmes liés aux solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique

**Principales recommandations**

Pour des cadres, il s'agirait de renforcer l'expertise dans tous les domaines de l'élaboration et de la gestion des projets liés à ces solutions, comme la production de rapports, le processus de développement communautaire, la gestion financière, l'analyse coûts-avantages et l'analyse socioéconomique, la planification du travail et des processus, la connaissance des normes et critères relatifs à ces solutions, le suivi et l'évaluation, dont l'intégration efficace d'approches qualitatives pour l'équité de genre et l'inclusion sociale, et l'accès aux financements pour ces solutions.

**Techniciens chargés des solutions fondées sur la nature :**

Personnes participant à la mise en œuvre sur le terrain des activités liées aux solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique.

Les techniciens s'avèrent indispensables pour piloter la mise en œuvre des activités liées à ces solutions dans les communautés. Il est nécessaire de mettre l'accent sur des thèmes particuliers en lien avec la foresterie, l'agriculture, les pêches et les savoirs locaux, autochtones et traditionnels.

**Objectif 2 :** Intégrer ces approches de solutions fondées sur la nature à l'adaptation au changement climatique et à d'autres politiques sectorielles et cadres stratégiques pertinents.

**Catégories de parties prenantes**

**Décideurs :** Décideurs de haut niveau aux échelles nationale et locale

**Principales recommandations**

Il est nécessaire de davantage sensibiliser les décideurs de haut niveau à l'intégration des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique aux politiques, aux stratégies et à la planification, ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques liées à ces solutions. Il s'agirait notamment d'exposer les avantages socioéconomiques des interventions liées aux solutions fondées sur la nature ; de souligner le rôle des écosystèmes sains dans la réalisation de divers objectifs des politiques ; d'insister sur l'importance des solutions fondées sur la nature pour la résilience des communautés ; et de documenter les leçons tirées de ces solutions dans le Pacifique afin de favoriser la réussite des interventions et leur rôle dans la mise en œuvre des politiques.

**Communautés :** Membres des communautés des États et Territoires insulaires océaniques

Pour les membres des communautés, la mise en contexte de la terminologie et des critères relatifs aux solutions fondées sur la nature à l'aide d'exemples locaux soulignerait la pertinence de ces solutions et la complémentarité avec les pratiques, les savoirs et les modes de connaissance traditionnels anciens, dont les systèmes de gouvernance traditionnels.

## 5.0 Principales recommandations par catégorie de parties prenantes cernée

Sur la base des résultats de la consultation régionale, les catégories de parties prenantes et les recommandations par objectif de renforcement des capacités suivantes ont été définies :

### 5.1 Recommandations concernant les savoirs locaux, autochtones et traditionnels, l'équité de genre et l'inclusion sociale, et l'autonomisation des communautés

#### 5.1.1 Savoirs locaux, autochtones et traditionnels

La majorité des répondants pensait qu'il serait difficile pour les communautés locales de percevoir les solutions fondées sur la nature comme un cadre et un concept particuliers. Toutefois, le fait de replacer ces solutions dans le contexte des savoirs locaux, autochtones et traditionnels permettrait aux communautés locales de comprendre le concept, notamment compte tenu de ses liens étroits avec les systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles. Dans de nombreux États et Territoires insulaires océaniques, l'apprentissage informel se fait en grande partie par l'intermédiaire des connaissances, de la sagesse et des valeurs autochtones transmises d'une génération à

l'autre ou par le biais du mentorat. Cette analyse a révélé que les savoirs locaux, autochtones et traditionnels étaient extrêmement importants pour présenter les solutions fondées sur la nature dans le contexte océanique. Toute intervention de renforcement des capacités relative aux solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique doit inclure la contribution de ce mode d'apprentissage.

#### 5.1.2 équité de genre et inclusion sociale

L'équité de genre et l'inclusion sociale sont des problématiques en plein essor dans plusieurs secteurs des États et Territoires insulaires océaniques, notamment celui des pêches. Ces principes occupent une place importante dans les politiques, les stratégies et les plans régionaux et nationaux. Cependant, leur application laisse à désirer et ils sont encore peu mentionnés dans les programmes liés aux solutions fondées sur la nature. Les moyens à disposition pour intégrer l'équité de genre et l'inclusion sociale aux programmes liés aux solutions fondées sur la nature sont limités, ce qui s'accompagne d'un besoin considérable d'outils et de renforcement des capacités dans ce domaine. Les enquêtes menées en ligne sur l'équité de genre et

l'inclusion sociale et les solutions fondées sur la nature indiquent que moins de 50 % des répondants savaient que l'équité de genre et l'inclusion sociale figuraient dans les politiques et plans nationaux ayant trait à ces solutions. Il faut donc sensibiliser davantage les parties prenantes à l'équité de genre et à l'inclusion sociale, ainsi qu'à leurs liens avec les concepts et les idées des solutions fondées sur la nature.

### 5.1.3 Pérennité et autonomisation des communautés

Il est difficile de pérenniser les projets liés aux solutions fondées sur la nature dans le Pacifique. La plupart des projets liés à ces solutions bénéficient de cycles de financement courts et les interventions ne sont pas maintenues au-delà de la durée des projets. Il est donc primordial d'adopter des approches globales à l'échelle communautaire afin de garantir la poursuite des interventions liées aux solutions fondées sur la nature au-delà de la durée de vie des projets. Le renforcement des capacités des principaux acteurs communautaires locaux et nationaux au moyen d'enseignements ou de formations pérennes, dont la qualité est garantie, et adaptés aux interventions liées aux solutions fondées sur la nature favorisera le sentiment d'adhésion et dotera les communautés du Pacifique des moyens nécessaires pour mettre en œuvre et gérer de façon viable les projets liés aux solutions fondées sur la nature une fois le cycle de projet achevé.

## 6.0 Activités recommandées

D'après les entretiens, les examens et les résultats des enquêtes, une liste composée de 10 activités a été élaborée. Ces activités correspondent aux besoins de l'ensemble de la région. Les activités réalisables en termes de budget et de calendrier pour le programme de renforcement des capacités de l'Initiative Kiwa, et qui s'appuient sur les efforts entrepris par le passé et les ressources actuellement disponibles dans les États et Territoires insulaires océaniques, sont mises en

œuvre. Toutes les activités auraient un impact si elles étaient menées indépendamment. Des activités précises sont suggérées pour chaque groupe de parties prenantes déterminé (techniciens, gestionnaires, communautés, décideurs) et sont menées à court, moyen et long terme.

Les 10 activités figurant dans cette liste contribueront collectivement à :

1. fournir des informations aux parties prenantes de haut niveau afin d'intégrer les solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique aux politiques, stratégies et plans ;
2. sensibiliser les communautés aux solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique et à leurs liens avec les savoirs locaux, autochtones et traditionnels ;
3. faire monter en compétences les groupes de techniciens et de gestionnaires concernés dans les domaines prioritaires déterminés au moyen de cours formels ou de formations professionnelles non formelles ;
4. mettre en place une démarche de formation des formateurs pour l'amélioration des compétences des techniciens, des acteurs communautaires et des gestionnaires concernés ; et
5. fournir une solution à long terme permettant d'améliorer la capacité d'adaptation des communautés grâce à un enseignement pertinent dans les établissements.

La cohérence et la qualité des enseignements et des formations seront apportées par les activités 8, 9 et 10. En intégrant le développement des capacités pour la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique aux structures d'enseignement existantes, les activités 8, 9 et 10 produisent des effets pérennes pour ces solutions qui persisteront au-delà du cycle de projet associé au programme de renforcement des capacités de l'Initiative Kiwa.



Participant à un projet sur la résilience des femmes face au changement climatique et aux risques de catastrophe aux Fidji. Crédit photo : La Communauté du Pacifique (CPS)

6.1 Liste des activités recommandées. Les modalités des activités sont détaillées dans le rapport complet

CALENDRIER	FOURCHETTE BUDGÉTAIRE (EUR) (Calculée à partir des honoraires locaux de consultant facturés par les universités locales ou régionales des États et Territoires insulaires océaniques)	BÉNÉFICIAIRES VISÉS	IMPACT ESTIMÉ SUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS	IMPACT ESTIMÉ SUR L'INTÉGRATION DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE	EFFETS ATTENDUS
<p>Activité 1 : Concevoir des ressources d'apprentissage et d'enseignement destinées aux écoles primaires et aux communautés sans réinventer la roue. Créer de nouvelles ressources pédagogiques efficaces afin de replacer les solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique dans un contexte océanique (des thèmes prioritaires sont proposés dans le rapport complet). Diffuser et utiliser ces ressources afin de sensibiliser les parties prenantes à divers échelons.</p>					
3 à 6 mois	Mise à jour des ressources existantes = 4 000 EUR par pays Élaboration de nouvelles ressources = 6 000 EUR par pays	Communautés de l'Initiative Kiwa Élèves et professeurs du primaire et du secondaire Communautés	++	+	Meilleure connaissance au sein des communautés des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique et de leurs liens avec les savoirs locaux, autochtones et traditionnels. Fourniture d'une solution à long terme permettant d'améliorer la capacité d'adaptation des communautés grâce à un enseignement pertinent dans les écoles.
<p>Activité 2 (facultative) : Créer un répertoire ou une base de données des professeurs et formateurs locaux qualifiés disponibles pour faciliter l'éducation formelle et la sensibilisation non formelle aux solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique.</p>					
3 mois	15 jours de consultation répartis sur 3 mois = 7 500 EUR	Professeurs et formateurs qualifiés Établissements et projets travaillant sur l'adaptation au changement climatique (dont l'Initiative Kiwa) Groupes de parties prenantes cernés	+	+	Mettre en place une démarche de formation des formateurs pour l'amélioration non formelle des compétences des gestionnaires, des techniciens et des communautés.
<p>Activité 3 : Programme de formation des formateurs : Les formateurs et les évaluateurs reçoivent une formation formelle afin d'être accrédités pour les certificats de niveau IV et d'être compétents en matière d'évaluation en cours d'emploi. Ou une formation des formateurs de perfectionnement professionnel non formelle pour faciliter la sensibilisation des communautés.</p>					
7 à 9 mois par groupe pour une formation en ligne 2 mois s'il s'agit d'une formation à temps plein en présentiel	Formation en ligne = 1 000 EUR par étudiant + 500 EUR de bourse pour couvrir les frais connexes. Formation en présentiel pour un groupe d'étudiants du pays = 6 000 EUR par personne	Formateurs Instructeurs Évaluateurs	++	++	Meilleure connaissance au sein des communautés des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique et de leurs liens avec les savoirs locaux, autochtones et traditionnels grâce à la mise en place d'une approche de formation des formateurs non formelle pour améliorer les compétences des gestionnaires, des techniciens et des communautés.
<p>Activité 4 : Activité d'intégration : analyse de la concordance entre les programmes scolaires des États et Territoires insulaires océaniques et les politiques nationales et régionales ayant trait au développement résilient, dont les solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique.</p>					
3 à 8 mois	Analyse par pays = 6 000 EUR 114 000 EUR pour l'ensemble des 19 États et Territoires de l'Initiative Kiwa	Communautés	+	+	Fourniture d'une solution à long terme permettant d'améliorer la capacité d'adaptation des communautés grâce à un enseignement pertinent dans les écoles.
<p>Activité 5 : Refonte des programmes scolaires pour les harmoniser avec les politiques nationales et régionales relatives au développement résilient, et mise en œuvre des programmes d'enseignement, dont la formation des formateurs.</p>					
7 ans (après l'activité 4)	Dépend des résultats de l'activité 4.	Communautés	+++	++	Fourniture d'une solution à long terme permettant d'améliorer la capacité d'adaptation des communautés grâce à un enseignement pertinent dans les écoles.
<p>Activité 6 : Activité d'intégration : Sensibilisation des décideurs Diverses options sont proposées, par exemple des cours en ligne, ouverts à tous et gratuits (MOOC), des cours pour cadres, une conférence en ligne, une conférence en présentiel.</p>					
3 à 12 mois	Conception de MOOC = 40 000 EUR Conférence en ligne = 1 000 EUR Événement en personne = 3 000 EUR (plus s'il s'agit d'un événement régional avec déplacement et indemnités journalières)	Décideurs de haut niveau	+	+++	Communication d'informations aux parties prenantes de haut niveau afin d'intégrer les solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique dans les politiques, stratégies et plans.
<p>Activité 7 : Sensibilisation des communautés : Diverses options incluant des séances d'apprentissage en présentiel ou entre pairs (intégrant les savoirs locaux, autochtones et traditionnels), des ressources en ligne (MOOC) et des campagnes sur les réseaux sociaux.</p>					
3 à 12 mois	Conception de MOOC = 40 000 EUR Campagne sur les réseaux sociaux = 5 000 EUR (plus si elle est menée par des consultants) Déplacements des formateurs dans les communautés = 2 000 EUR par déplacement dans une communauté	Communautés	++	+	Meilleure connaissance au sein des communautés des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique et de leurs liens avec les savoirs locaux, autochtones et traditionnels.
<p>Activité 8 : Intégrer les solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique dans les ressources pédagogiques pour les qualifications régionales sur la résilience (certificats de niveau II à IV) et aux enseignements correspondant aux qualifications.</p>					
3 mois pour mettre à jour les certificats de niveau I à IV 12 mois pour mettre à jour les certificats de niveau V et VI 12 mois pour former un groupe d'étudiants Délai total de 2,5 ans	Mise à jour des certificats de niveau I à IV = 40 000 EUR Enseignement en ligne = 2 000 EUR par étudiant Enseignement en présentiel = 8 000 EUR	Gestionnaires Techniciens Communautés	++	++	Montée en compétences des groupes de gestionnaires et de techniciens concernés dans les domaines prioritaires déterminés au moyen de cours formels et de formations professionnelles non formelles. Mise en place d'une approche de formation des formateurs pour la montée en compétences non formelle.
<p>Activité 9 : Mettre au point et organiser des micro-qualifications ou des formations professionnelles de courte durée. Veuillez consulter le tableau 3 pour connaître la liste des thèmes prioritaires recensés</p>					
3 à 6 mois pour la mise à jour des micro-qualifications existantes 12 à 18 mois pour élaborer de nouvelles micro-qualifications 3 à 26 mois pour la formation aux qualifications	Mise à jour des qualifications existantes = 3 000 EUR Frais liés aux étudiants = 150 à 600 EUR Coût de la conception de nouvelles qualifications = 7 000 EUR	Gestionnaires Techniciens Communautés	++	++	Montée en compétences des groupes de gestionnaires et de techniciens concernés dans les domaines prioritaires déterminés au moyen de cours formels et de formations professionnelles non formelles. Mise en place d'une approche de formation des formateurs pour la montée en compétences non formelle.
<p>Activité 10 : Élaborer des qualifications régionales sur les solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique EFTP (certificats régionaux de niveau I à IV sur les solutions fondées sur la nature au service du changement climatique) et les ressources d'apprentissage et d'enseignement connexes.</p>					
12 à 24 mois pour les certificats de niveau I à VI 9 à 12 mois pour la création de nouvelles ressources 12 mois pour former un groupe d'étudiants Délai total = 36 mois	Élaboration de certificats de niveau I à IV = 150 000 EUR Création de ressources d'apprentissage = 60 000 EUR Enseignement en ligne = 2 000 EUR par étudiant Enseignement en présentiel = 8 000 EUR	Gestionnaires Techniciens Communautés	++	++	Montée en compétences des groupes de gestionnaires et de techniciens concernés dans les domaines prioritaires déterminés au moyen de cours formels et de formations professionnelles non formelles. Mise en place d'une approche de formation des formateurs pour la montée en compétences non formelle.
<p>Activité 11 : Formations pour les groupes de gestionnaires et de techniciens concernés Veuillez consulter le tableau 3 pour connaître la liste des thèmes prioritaires recensés</p>					
3 mois pour les micro-qualifications existantes et les formations professionnelles de courte durée ; 6 mois pour les cours existants des certificats ; 6 à 24 mois pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux cours professionnels ou qualifications.	Formation en ligne = 1 000 EUR par étudiant + 500 EUR de bourse. Formation en présentiel pour un groupe d'étudiants du pays = 6 000 EUR par personne	Gestionnaires Techniciens Communautés	+++	+++	Montée en compétences des groupes de gestionnaires et de techniciens concernés dans les domaines prioritaires déterminés au moyen de cours formels et de formations professionnelles non formelles. Mise en place d'une approche de formation des formateurs pour la montée en compétences non formelle.

D'après les résultats de la consultation et l'analyse de l'équipe de consultants,

il est recommandé à l'Initiative Kiwa de se concentrer sur les ACTIVITÉS suivantes : 1, 3, 6, 7, 8, 9, 11